

Philippe TOURTELIER

Député d'Ille-et-Vilaine

Rennes, le 22 novembre 2010

Monsieur Jean-Yves BESSOL
Inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine
1 quai Dujardin
35000 Rennes

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les parents d'élèves de l'école publique des Courtillets de Hédé-Bazouges m'ont fait part de leur inquiétude et de leur profond mécontentement suite à la nomination d'un professeur stagiaire.

En effet, dans une classe de petite section, une enseignante actuellement en congé de maternité a été remplacée par une enseignante titulaire. Or le 9 Novembre dernier, celle-ci a appris brutalement que sa mission initialement prévue jusqu'au 5 février 2011 prenait fin car une stagiaire IUFM devait prendre la suite du remplacement.

Si la circulaire n° 2010-037 du 25-2-2010 préconise en effet que les professeurs stagiaires doivent être placés en priorité sur des remplacements longs, pourquoi avoir choisi de mettre fin à un remplacement en cours et générer ainsi une succession d'enseignants pour une même classe ? Ce choix ne peut être que néfaste et pour les enfants qui ont besoin d'une continuité d'enseignement tant sur le plan pédagogique que psychologique et pour la stagiaire qui n'entre pas dans le monde de l'éducation dans les meilleures conditions.

Vous est-il donc possible de revenir sur cette affectation afin de limiter le nombre d'intervenants pour cette même classe ?

Je vous remercie donc de bien vouloir étudier cette requête et lui apporter une réponse favorable. Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Philippe TOURTELIER